



Cfdt

UN ÉLU CSE, C'EST QUOI ?

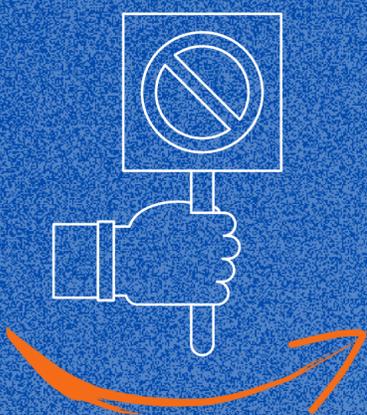
Vos élus CSE font partie des interlocuteurs privilégiés de la direction



Vos remontées de terrain sont précieuses pour alimenter le dialogue social avec la direction

Une question, un constat à partager ? N'hésitez pas à nous les communiquer !

Vos élus ne sont pas libres de tout faire



Droit du travail, réglementation URSSAF, règlement intérieur et budget du CSE... cadrent l'ensemble des actions des élus et de leurs décisions que ce soit en matière de défense des salariés ou en matière d'oeuvres sociales.

Vos élus sont aussi des salariés de l'entreprise



Les élus CSE, étant des salariés comme les autres, ont des objectifs à atteindre quel que soit leur métier

Solliciter les élus sur leur temps de délégation, c'est s'assurer que ce temps vous sera pleinement consacré !

Vos élus sont des personnes qualifiées



Les élus CFDT sont accompagnés tout au long de leur mandat via l'accès à un large panel de formations : santé, sécurité, conditions de travail, défense des salariés, négociation, risques professionnels...

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ PAS À VOUS
RAPPROCHER D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) **CFDT** !